



Vente d'un bien immobilier et partage de celui ci

Par **takirou**, le **02/12/2014** à **13:57**

Bonjour, je suis veuf avec des enfants majeurs ,je possède une maison et deux appartements pour lesquels j'ai l'usufruit durant ma vie. d'après l'acte je possède 5/8 et mes enfants 3/8 sont en indivision sur l'immobilier .

je suis en mauvais terme avec un de mes enfants, puis je vendre un de mes appartements , comment et combien puis leurs transmettre dans les meilleures conditions fiscales , je vais avoir 60 ans , mon enfant en désaccord avec moi peut - il opposer un véto à la vente d'un de mes biens.

merci cordialement

Par **Poliagos**, le **03/12/2014** à **20:10**

Oui . Malheureusement normalement il vous faut l'accord de tous les propriétaires. Néanmoins vous pouvez demander la vente en justice si les propriétaires réunissant les 3/4 du bien immobilier sont d'accord : une procédure est prévue.